

Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique (WILD)

Deuxième session
Genève, 14 – 16 avril 2026

RESUME DES DISCUSSIONS

Document établi par le Secrétariat

INTRODUCTION

1. La deuxième édition du Dialogue de haut niveau de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) sur le numérique (WILD) s'est tenue sous une forme hybride au siège de l'OMPI, à Genève, du 14 au 16 avril 2026.
2. Les États ci-après, membres de l'OMPI, étaient représentés à la session : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Botswana, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée équatoriale, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Lettonie, Madagascar, Malaisie, Mexique, Mongolie, Niger, Norvège, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suisse, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Uruguay, Venezuela et Zambie (83)
3. Les organisations intergouvernementales et autres organisations internationales ci-après ont également pris part à la session : Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Organisation Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI), Organisation eurasiennne des brevets (OEAB), Organisation européenne des brevets (OEB), Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), Union européenne (UE), Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) (8).

4. Deux invités, de chez Perplexity et Info-Tech Research Group, ont également participé à la session.

5. La liste des participants est disponible à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=90908.

Ouverture de la session

6. La deuxième session a été ouverte par le Directeur général de l'OMPI, Daren Tang, qui a souligné que l'intelligence artificielle (IA) était devenue un moteur de plus en plus important de la transformation numérique au sein des offices et institutions de propriété intellectuelle. Il a souligné que l'IA était plus qu'une simple technologie et qu'elle était en train de redéfinir les activités opérationnelles et l'infrastructure numérique, tout en soulevant des questions importantes sur la manière dont les offices de propriété intellectuelle peuvent améliorer la qualité, l'efficacité et la fourniture des services tout en préservant la confiance, la sécurité et l'obligation de rendre compte. Il a indiqué que la simple adoption de la technologie ne suffisait pas et que pour réussir la transformation, il fallait disposer de données solides, d'une bonne gouvernance, d'une cybersécurité renforcée, d'une interopérabilité grâce à la normalisation, ainsi que d'un personnel et d'une culture d'entreprise prêts à s'adapter au changement. Il a rappelé que le WILD était destiné à favoriser les échanges entre les responsables des TIC et les décideurs du pouvoir exécutif au sein de la communauté mondiale de la propriété intellectuelle et a souligné que la collaboration, plutôt que la fragmentation, serait essentielle pour accélérer les progrès.

Membres du bureau et documentation

7. Mme Sian-Nia Davies (Royaume-Uni) a assuré la présidence. M. Young-Woo Yun (OMPI) a assuré le secrétariat du WILD.

8. Le programme de la session, les exposés et autres documents connexes sont disponibles à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=90908.

DISCUSSIONS

9. La transformation par l'IA des offices de propriété intellectuelle a été le thème principal de la deuxième session du Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique. Regroupés sous six thèmes, 33 exposés ont été présentés. Par ailleurs, le programme comprenait un discours d'ouverture, deux interventions d'invités issus du secteur, quatre ateliers parallèles et deux débats en séance plénière. Les discussions ont porté sur les approches pratiques de l'adoption de l'IA dans les offices de propriété intellectuelle; le rôle stratégique des données, notamment leur qualité, leur numérisation et leur partage; l'interopérabilité et l'harmonisation numériques; la résilience et la sécurité de l'information; la modernisation des architectures numériques et des API; la maturité et le degré de préparation institutionnels; ainsi que les talents, les compétences et les conditions organisationnelles nécessaires pour appuyer la transformation numérique.

10. Le Secrétariat a rendu compte des faits nouveaux découlant de la première session du WILD, notamment la création de deux groupes de travail : le réseau des directeurs de services informatiques et le groupe de collaboration sur les outils d'IA. Le Secrétariat a également informé les participants qu'un site Web dédié au WILD était accessible à l'adresse suivante : <https://www.wipo.int/fr/web/wipo-ict-leadership-dialogue>.

Jour 1 : De la stratégie en matière d'IA à sa mise en œuvre concrète au sein des offices de propriété intellectuelle

11. Les discussions de la première journée ont porté sur les exposés présentés au titre des thèmes n^{os} 1 et 2.

12. Au cours de cette première journée, l'attention s'est portée sur la façon dont les offices de propriété intellectuelle considèrent l'IA non seulement comme une technologie émergente, mais également comme une question stratégique et opérationnelle nécessitant une orientation politique claire, une préparation institutionnelle, des exemples d'utilisation concrets et une adaptation organisationnelle continue.

13. Dans le cadre du thème n° 1, les participants ont débattu des approches stratégiques et politiques en matière de transformation par l'IA. Les discussions ont notamment mis en évidence :

- a) l'importance d'aligner les initiatives en matière d'IA sur les priorités institutionnelles et les besoins opérationnels;
- b) la nécessité de disposer de cadres de gouvernance qui tiennent compte des aspects juridiques, éthiques, opérationnels et organisationnels;
- c) l'importance de la collaboration entre les services opérationnels et informatiques pour identifier les exemples d'utilisation pertinents de l'IA et garantir une mise en œuvre efficace;
- d) l'importance des approches progressives et pragmatiques en matière d'adoption de l'IA, en particulier pour les offices de propriété intellectuelle présentant des degrés de maturité numérique différents;
- e) la nécessité d'un appui de la direction, d'une gestion du changement et d'une sensibilisation interne afin d'instaurer un climat de confiance et de préparer l'ensemble de l'Organisation à la transformation grâce à l'IA; et
- f) l'importance d'une approche centrée sur l'humain dans l'adoption de l'IA, où les outils sont conçus et mis en œuvre pour accompagner les utilisateurs, renforcer la confiance et répondre aux besoins institutionnels et opérationnels.

14. Dans le cadre du thème n° 2, les participants ont échangé leurs données d'expérience concrètes concernant les solutions fondées sur l'IA destinées aux entreprises du secteur de la propriété intellectuelle, ainsi que les conditions nécessaires à leur mise en œuvre efficace. Les discussions ont notamment mis en évidence :

- a) le recours croissant aux outils d'IA pour faciliter des tâches telles que le classement, la recherche, la traduction, l'analyse et la gestion des flux de travail;
- b) l'importance de choisir des exemples d'utilisation qui répondent à des besoins opérationnels concrets et qui permettent de démontrer leur utilité pratique;
- c) le fait que le déploiement efficace de l'IA repose sur des données de qualité, structurées et interopérables;
- d) la nécessité de gérer avec soin les coûts, les choix d'infrastructure, les stratégies d'approvisionnement et les relations avec les fournisseurs; et
- e) la nécessité de maintenir un contrôle humain, la traçabilité et la responsabilité institutionnelle dans l'utilisation des systèmes fondés sur l'IA.

15. Dans le cadre des deux thèmes abordés, les participants ont souligné qu'une transformation réussie grâce à l'IA ne dépendait pas seulement des outils et de la technologie, mais aussi d'une politique centrée sur l'humain, d'une stratégie en matière de données, de la gouvernance de l'IA, de l'engagement des dirigeants, de la culture institutionnelle, de la gestion

du changement et de la volonté d'instaurer la confiance à travers sa mise en œuvre concrète. Les participants ont également souligné que l'utilisation responsable de l'IA, la traçabilité, la responsabilité et le contrôle humain devaient figurer parmi les axes prioritaires de la future collaboration en matière d'utilisation de l'IA.

Jour 2 : Renforcer les fondements de la transformation numérique en matière de données, de sécurité et d'architecture

16. Les discussions du deuxième jour ont porté sur les exposés présentés au titre du thème n° 3, une intervention d'un invité, quatre ateliers parallèles et un débat sur les résultats de ces ateliers.

17. Durant cette deuxième journée, les discussions ont porté sur les fondements institutionnels, techniques et de gouvernance nécessaires pour soutenir la transformation numérique, l'adoption de l'IA et la collaboration concrète entre les offices de propriété intellectuelle. L'accent a été mis sur les données en tant qu'atout stratégique, sur les conditions nécessaires à l'interopérabilité et à l'harmonisation numériques, ainsi que sur les mesures organisationnelles et techniques requises pour favoriser une modernisation sécurisée, durable et évolutive.

18. Dans le cadre du thème n° 3, les discussions des participants ont porté sur la politique en matière de données et du partage des données. Les discussions ont notamment mis en évidence :

- a) l'importance croissante des données en tant qu'atout stratégique pour les offices de propriété intellectuelle et en tant que fondement pour les services numériques, l'analyse de données et les outils assistés par l'IA;
- b) la nécessité de disposer de modèles clairs concernant la gouvernance, la titularité et l'obligation de rendre compte au sein des différentes institutions;
- c) l'importance de disposer de données structurées, déchiffrables par machine et interopérables pour faciliter la modernisation des services, la collaboration entre les offices et la transformation par l'IA;
- d) les défis posés par la fragmentation des systèmes, le manque de cohérence sémantique et la qualité inégale des données;
- e) la nécessité de trouver un équilibre entre l'ouverture, le partage et la réutilisation, d'une part, et les considérations en matière de droit, de confidentialité, de sécurité et de fonctionnement, d'autre part; et
- f) l'importance d'une bonne préparation des données, de l'interopérabilité et des capacités institutionnelles en tant que conditions préalables à une transformation efficace et durable par l'IA.

19. L'exposé présenté par un invité issu du secteur a contribué à donner une perspective professionnelle sur le développement rapide de l'IA et des systèmes d'information, aidant ainsi à situer dans un contexte technologique plus large les efforts déployés par les offices de propriété intellectuelle en matière de transformation numérique et d'adoption des technologies émergentes.

Ateliers

20. Quatre ateliers ont été organisés en parallèle : sécurité de l'information, architecture de solutions numériques, interfaces de programmation d'applications (API) et gestion de la qualité des données.

21. L'atelier sur la sécurité de l'information a porté sur la gouvernance, la gestion des risques et la résilience. Les participants ont souligné que la sécurité de l'information n'était pas seulement une question technique ayant une incidence sur la continuité des opérations et la protection des données sensibles, mais également une question plus large de confiance et d'intégrité institutionnelles. La discussion a mis en évidence la nécessité d'une gouvernance de la sécurité proportionnée, de mécanismes pour la continuité des activités, d'un renforcement du suivi et de la classification des risques, ainsi que d'une meilleure préparation en matière de cybersécurité, de sécurité des données, de protection des données à caractère personnel et de sécurité des systèmes d'intelligence artificielle.

22. L'atelier consacré à l'architecture des solutions numériques a porté sur la modernisation des environnements fragmentés et traditionnels, la réutilisation des composantes technologiques entre les différentes gammes de produits, l'intégration fondée sur les API, l'alignement des processus opérationnels et l'importance des principes d'architecture communs. Il a également mis en avant plusieurs modèles d'approvisionnement, notamment l'équilibre entre les capacités internes, les fournisseurs externes et le contrôle institutionnel à long terme.

23. L'atelier sur les API a examiné leur rôle dans l'intégration interne, les services externes et l'interopérabilité au sens large. Des exemples ont été présentés concernant le dépôt de demandes, l'échange de données, la traduction automatique, le classement des documents de propriété intellectuelle et l'intégration de systèmes. La discussion a mis en évidence des défis communs concernant la titularité, la facilité de recherche, la documentation, la pérennité, la sécurité, la gestion des taux, les versions et l'alignement sur des normes telles que la norme ST.90 de l'OMPI.

24. L'atelier sur la gestion de la qualité des données a porté sur la qualité des données à la source, les données d'entrée lisibles par machine, les modèles de gouvernance, les données structurées, le nettoyage des données historiques et la préparation à l'IA et aux outils numériques avancés. La discussion a mis en évidence que la qualité des données est à la fois un enjeu organisationnel et technique, et que son amélioration durable repose sur une titularité claire, la conception des processus, une terminologie commune et un engagement concret au sein des offices.

25. Au cours du premier débat, les animateurs des ateliers ont présenté les résultats de ces derniers, et les participants ont tiré plusieurs conclusions communes. Ils ont souligné l'importance des échanges concrets entre les offices de propriété intellectuelle sur les questions de sécurité, d'architecture, d'API et de qualité des données; la nécessité d'aligner les décisions techniques sur les besoins opérationnels et les modèles de gouvernance; la valeur durable des normes et des approches communes; ainsi que le rôle de la coopération pratique pour aider les offices de propriété intellectuelle à relever les défis communs liés à la mise en œuvre.

Jour 3 : Renforcer la préparation des institutions, l'harmonisation et la collaboration concrète

26. Les discussions du troisième jour ont porté sur un exposé par un invité, des exposés présentés au titre des thèmes n^{os} 4, 5 et 6, ainsi que le débat n° 2 sur le renforcement de la collaboration numérique et les mesures clés à prendre par les offices de propriété intellectuelle et l'OMPI.

27. Au cours de cette troisième journée, les discussions ont porté sur la manière dont les offices de propriété intellectuelle peuvent renforcer leurs fondements institutionnels, faire progresser l'harmonisation numérique et collaborer étroitement pour soutenir une transformation numérique durable. L'accent a été mis sur la compréhension des capacités actuelles, la réduction de la fragmentation, la promotion d'approches plus cohérentes et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles nécessaires à une réussite à long terme.

28. L'exposé par un invité issu du secteur a présenté le point de vue sectoriel sur la maturité en matière de TIC et le renforcement des capacités numériques, aidant ainsi les offices de propriété intellectuelle à évaluer leur niveau actuel de développement numérique et à définir des pistes concrètes d'amélioration. L'intervenant a expliqué comment un indice de maturité numérique destiné aux offices de propriété intellectuelle pourrait être élaboré en s'inspirant des modèles sectoriels existants et des cadres de référence reconnus, tout en étant adapté aux besoins spécifiques de ces offices, afin de servir d'outil d'auto-évaluation, d'analyse comparative, de planification stratégique et de renforcement des capacités.

29. Dans le cadre du thème n° 4, les participants ont examiné la possibilité d'utiliser un indice de maturité des TIC pour les offices de propriété intellectuelle. Les discussions ont notamment mis en évidence :

- a) l'intérêt potentiel d'un cadre commun permettant d'évaluer la maturité numérique, d'identifier les lacunes et de faciliter la planification stratégique;
- b) l'importance de relier tout cadre de maturité aux capacités opérationnelles et aux priorités institutionnelles, plutôt qu'à la technologie de manière isolée;
- c) la nécessité d'une approche adaptée à la situation des offices de propriété intellectuelle et suffisamment pratique pour être mise en œuvre par des offices présentant des niveaux de capacité et de développement numérique différents; et
- d) le rôle que pourrait jouer un tel cadre pour faciliter l'analyse comparative, l'auto-évaluation, la mise en relation entre les offices de propriété intellectuelle et la collaboration entre ces derniers.

30. Dans le cadre du thème 5, les discussions des participants ont porté sur l'harmonisation numérique et la collaboration. Les discussions ont notamment mis en évidence :

- a) le rôle des normes de l'OMPI, des données structurées et des systèmes numériques interopérables dans la réduction de la fragmentation et la mise en place d'une coopération concrète;
- b) l'importance de concevoir des systèmes et des services de manière à favoriser la réutilisation, l'ouverture et l'interopérabilité future;
- c) l'importance d'une collaboration continue en matière de services numériques communs, de mécanismes d'échange et d'approches harmonisées pour le partage d'informations; et
- d) les avantages potentiels des initiatives concrètes, notamment celles visant à simplifier les procédures interoffices tout en respectant les différents cadres juridiques et procéduraux.

31. Dans le cadre du thème n° 6, les participants se sont penchés sur le renforcement des talents et des capacités numériques pour l'IA. Les discussions ont notamment mis en évidence :

- a) le fait que la transformation numérique et l'adoption de l'IA sont des processus non seulement technologiques, mais également organisationnels, culturels et humains;
- b) l'importance de renforcer les compétences et de requalifier le personnel, plutôt que de se contenter de recruter de nouveaux collaborateurs;

- c) la nécessité de renforcer l'esprit critique, la sensibilisation à l'IA et les compétences numériques pratiques au sein des institutions;
- d) l'importance de la confiance, de la traçabilité et du contrôle humain dans l'utilisation des outils d'IA; et
- e) le rôle de l'accompagnement de la direction, de la gestion du changement et de la collaboration interdisciplinaire pour assurer la pérennité de la transformation numérique.

32. Le débat n° 2 a porté sur la manière dont l'OMPI et les offices de propriété intellectuelle pourraient renforcer leur collaboration pratique dans le domaine numérique à la suite de la deuxième session du WILD. Les participants ont souligné l'importance de passer de l'échange de points de vue à un suivi plus visible et à une coopération plus concrète et pratique, notamment grâce au partage des connaissances, à des groupes de collaboration, à des présentations d'outils et de solutions, à la mise en commun des ressources et à d'autres mécanismes visant à aider les offices à relever les défis communs liés à la transformation numérique. Parmi les idées concrètes de suivi évoquées figuraient l'organisation d'un événement de type "exposé-débat" lors des prochaines sessions du Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique, une collaboration sur les pratiques de recherche et les stratégies de formulation de requêtes fondées sur l'IA, ainsi que la possibilité de fournir des orientations aux responsables des offices de propriété intellectuelle en matière de transformation numérique et de technologies de l'information et de la communication.

Résultats exploitables

33. Au regard des discussions qui ont eu lieu durant les trois jours de la deuxième session du WILD, les participants ont examiné comment le WILD pourrait continuer d'évoluer en tant que plateforme de collaboration stratégique et pratique entre les offices de propriété intellectuelle et l'OMPI.

34. Les participants ont souligné que des résultats concrets et un engagement soutenu entre les sessions du WILD seraient essentiels à la réussite durable du WILD. Ils ont souligné que la participation active et la contribution mutuelle seraient essentielles pour que le WILD favorise non seulement l'échange de points de vue, mais également une collaboration concrète et des avancées opérationnelles.

35. Les participants ont recensé les résultats exploitables et les domaines d'action suivants :

- a) renforcer la collaboration en matière d'élaboration et d'utilisation d'un indice de maturité numérique destiné aux offices de propriété intellectuelle, notamment en tant qu'outil permettant de faciliter l'analyse comparative, l'auto-évaluation et une collaboration plus ciblée et plus efficace entre les offices présentant des niveaux de maturité similaires, des priorités communes ou des atouts complémentaires;
- b) étudier la possibilité d'organiser un événement pratique de type "exposé-débat" lors des futures sessions du Dialogue de haut niveau, afin de faciliter le partage d'outils numériques concrets, de solutions, d'architectures et d'expériences de mise en œuvre, ainsi que d'éventuelles possibilités de collaboration ultérieure;
- c) explorer les possibilités de collaboration en matière de pratiques de recherche assistées par l'IA, notamment les stratégies applicables aux requêtes, les échanges concrets sur les nouveaux cas d'utilisation de l'IA, ainsi que les méthodes permettant de recueillir, de partager et d'intégrer l'expertise et les connaissances des examinateurs et des spécialistes dans des outils assistés par l'IA, afin de favoriser l'apprentissage collectif et le renforcement des capacités;

- d) faciliter l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques en matière de gouvernance de l'IA, notamment en ce qui concerne la préparation institutionnelle, l'implication des dirigeants, la gestion du changement, l'utilisation responsable de l'IA, la traçabilité, la responsabilité et la supervision humaine, le tout s'appuyant sur la disponibilité de données solides, l'interopérabilité et les capacités institutionnelles;
- e) envisager l'élaboration de recommandations à l'intention des responsables des offices de propriété intellectuelle sur la transformation numérique, dans le but de faciliter la prise de décisions stratégiques;
- f) encourager la participation active des offices de propriété intellectuelle au réseau des directeurs des services informatiques et au groupe de collaboration sur les outils d'IA afin de faciliter un suivi concret et pratique entre les sessions du WILD;
- g) favoriser le renforcement des capacités numériques et poursuivre la coopération face aux défis communs liés à la transformation numérique, notamment en matière d'API, de qualité des données et de sécurité de l'information; et
- h) favoriser les échanges sur les architectures de solutions numériques en vue d'élaborer une éventuelle architecture de référence pour les offices de propriété intellectuelle.

36. Les participants ont également souligné que ces domaines pourraient s'appuyer sur les mécanismes déjà définis à l'issue de la première session du WILD, ou les compléter, notamment le réseau des directeurs des services informatiques et le groupe de collaboration sur les outils d'IA. Par exemple, le réseau des directeurs des services informatiques se penchera sur l'indice de maturité numérique et le catalogue des technologies; quant au groupe de collaboration sur les outils d'IA, il recensera les outils d'IA actuellement utilisés par les services et organisera des ateliers de partage des connaissances ou des séances de formation. Le Secrétariat a également souligné l'importance pour les offices de propriété intellectuelle de jouer un rôle actif dans ces mécanismes de collaboration.

37. La réunion s'est achevée par un rappel selon lequel la transformation numérique reste un processus continu qui nécessite une planification stratégique, de l'expérimentation, un apprentissage institutionnel et une coopération internationale. Les participants ont été encouragés à poursuivre leurs échanges de connaissances et à renforcer leur collaboration afin de favoriser la mise en place d'un écosystème mondial de la propriété intellectuelle plus connecté, plus résilient et mieux adapté au numérique.

[Fin du document]